

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique "Projet Cambasque" - à L'attention de Monsieur le commissaire Enquêteur

**De :** Michel Floria <michel@floria.fr>

**Date :** 24/02/2020 17:11

**Pour :** "pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr" <pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Monsieur,

Je suis un amoureux de nos belles montagnes des Pyrénées que je respecte profondément.

L'étude d'impact démontre que ce projet Cambasque respecte la nature, qu'il ne consomme pas d'eau, qu'il ne la pollue pas et que, la conduite étant enfouie, il n'aura pas d'impact sur le paysage.

Alors, compte tenue de l'urgence climatique, de la montée des eaux, de la pollution atmosphérique, de celle des océans, du prix des centrales nucléaires et du coût du stockage de ses déchets qu'on fera porter aux générations futures, est ce qu'on a le droit de se priver d'une énergie propre, gratuite et locale ?

La réponse est bien évidemment NON.

En conséquence je salue et je soutiens ce beau projet.

Avec mes respectueuses salutations

Michel FLORIA

24 rue Saint Christophe

44490 LE CROISIC